



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 25840

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la question du passage du permis de conduire. Pour des millions de Français, le permis de conduire est un outil indispensable dans la vie sociale et professionnelle et beaucoup de jeunes cherchent à le passer dans les plus brefs délais car il représente souvent une condition nécessaire à l'obtention d'un stage ou d'un emploi. Pourtant, le système français du passage du permis de conduire apparaît aujourd'hui grippé face au faible nombre d'inspecteurs disponibles pour faire passer l'examen. Une telle situation risque de voir encore augmenter le nombre de conducteurs sans permis, l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) estime à 450 000 le nombre de conducteurs dans l'illégalité, précisant que 70 % d'entre eux n'ont jamais eu de permis de conduire. Aussi il souhaiterait connaître les propositions du Gouvernement dans la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25840

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4691

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)